

Rapport public Parcoursup session 2024

Institut Régional de Formation En Ergothérapie - D.E Ergothérapeute

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Institut Régional de Formation En Ergothérapie - D.E Ergothérapeute (30891)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---|--|--|--|
| Institut Régional de Formation En Ergothérapie - D.E Ergothérapeute (30891) | Jury par défaut | Tous les candidats | 21 | 116 | 58 | 37 | 21 |

Suivi des candidats par sexe

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Sexe | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|---|-----------------|--------------------|--------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Institut Régional de Formation En Ergothérapie - D.E Ergothérapeute (30891) | Jury par défaut | Tous les candidats | Féminin | 90 | 44 | 29 | 16 | 76,2 % |
| | | | Masculin | 26 | 14 | 8 | 5 | 23,8 % |
| | | | Total | 116 | 58 | 37 | 21 | 100 % |

Suivi des candidats par type de baccalauréat

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|----------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Institut Régional de Formation En Ergothérapie - D. E Ergothérapeute (30891) | Jury par défaut | Tous les candidats | Baccalauréat Général | Sans mention | 31 | 16 | 5 | 1 | 6,7 % |
| | | | | AB | 34 | 21 | 15 | 11 | 73,3 % |
| | | | | B | 17 | 11 | 8 | 2 | 13,3 % |
| | | | | TB | 3 | 2 | 2 | 1 | 6,7 % |
| | | | | Total | 85 | 50 | 30 | 15 | 100 % |
| | | | Baccalauréat Technologique | Sans mention | 11 | 1 | 1 | 1 | 16,7 % |
| | | | | AB | 11 | 4 | 4 | 4 | 66,7 % |
| | | | | B | 5 | 3 | 2 | 1 | 16,7 % |
| | | | | Total | 27 | 8 | 7 | 6 | 100 % |
| | | | Baccalauréat Professionnel | Sans mention | 1 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | AB | 2 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | Total | 3 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | Diplômes | AB | 1 | 0 | 0 | 0 | |

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|-------------------------|------|--------|------------------------------|----------------|---|--|--|--|-------------|
| | | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| | | | étrangers équivalents au bac | Total | 1 | 0 | 0 | 0 | |

Suivi des candidats par profil

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Profil | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|---|-----------------|--------------------|---------------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Institut Régional de Formation En Ergothérapie - D.E Ergothérapeute (30891) | Jury par défaut | Tous les candidats | En terminale | 52 | 28 | 20 | 11 | 52,4 % |
| | | | En réorientation | 47 | 22 | 13 | 7 | 33,3 % |
| | | | Non scolarisés | 16 | 8 | 4 | 3 | 14,3 % |
| | | | Scolarité étrangère | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 % |
| | | | Total | 116 | 58 | 37 | 21 | 100 % |

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

| Formation d'affectation | Jury | Type de bac | EDS 1 & EDS 2 / Spécialité | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|---|-----------------|----------------------------|--|---|--|--|--|
| Institut Régional de Formation En Ergothérapie - D.E Ergothérapeute (30891) | Jury par défaut | Baccalauréat Général | À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées. | | | | |
| | | Baccalauréat Technologique | À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées. | | | | |
| | | Baccalauréat Professionnel | À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées. | | | | |

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|---------------------------------|
| Résultats académiques | Notes Français, Maths, Hist-Géo, Philo, Sciences | Notes de première et terminale. | Important |
| | Épreuves anticipées du BAC notamment en Français (oral et écrit). | Moyenne épreuves anticipées du Baccalauréat en oral de Français et écrit de Français. | Important |
| | Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les réorientations et reconversions professionnelles. | Résultats dans l'enseignement supérieur. | Important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Aptitude à suivre une démarche scientifique. | Appréciation des professeurs sur les bulletins. | Important |
| | Aptitude à s'organiser dans son travail. | Champ « méthode de travail », « autonomie » de la fiche Avenir. | Important |
| Savoir-être | Aptitude à échanger, interagir, coopérer avec autrui. Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés. | Appréciation des professeurs sur les bulletins. Rubrique « Activités et centres d'intérêt ». Projet de formation motivé. | Important |
| | Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés. | Champ « Capacité à s'investir » de la fiche avenir. Appréciation des professeurs dans les travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projets technologiques. | Important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Motivation Capacité à expliciter sa démarche d'orientation. | Projet de formation motivé. | Important |

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|---------------------------------|
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Expériences pratiques en lien avec le métier. Implication et engagement argumenté dans des occupations. | Champ « engagement citoyen » de la fiche avenir Rubrique « Activités et centres d'intérêts ». | Important |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

En référence aux attendus et critères nationaux de la formation en Institut de Formation en Ergothérapie, la commission d'examen des vœux s'est attachée à porter une attention particulière aux éléments suivants :

- Notes de 1^{ère} et terminale : une attention particulière a été portée sur les notes de Français, de mathématiques, d'histoire-géographie, de philosophie et selon la série du baccalauréat, de sciences de la vie et de la Terre, de physique-chimie, de sciences économiques et sociales, de sciences et techniques sanitaires et sociales, de biologie et physiopathologie humaine, de biochimie ;
- Epreuves anticipées du baccalauréat, notamment les résultats de Français (écrit et oral) ;
- Résultats et diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation et en reconversion professionnelle.

Les éléments qualitatifs ont également été pris en compte :

1. Appréciations des professeurs sur les bulletins concernant l'aptitude du candidat à suivre une démarche scientifique, à s'organiser dans son travail, l'aptitude du candidat à échanger, interagir, coopérer avec autrui ;
2. Fiche Avenir ;
3. Selon la série du baccalauréat, les appréciations des professeurs des travaux personnels encadrés, des activités interdisciplinaires et des projets technologiques ;
4. Capacité du candidat à expliciter sa démarche d'orientation sur le projet de formation motivé et à retracer les connaissances et les expériences pratiques en lien avec le métier d'ergothérapeute (stage de découverte, initiatives personnelles, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, du handicap, du social, etc...)
5. Niveau en langue française B2 pour les candidats étrangers.

Pour examiner les vœux des candidats inscrits sur la plateforme PARCOURSUP, un pré-classement à partir des éléments constitutifs du dossier des candidats a été réalisé. Les 90 premiers candidats, ayant obtenu une moyenne supérieure à 12/20 ont été convoqués à un entretien oral. Le classement définitif des candidats appelés a été réalisé à l'issue des entretiens.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Chaque dossier des candidats est examiné dans son entièreté. Le candidat doit veiller à bien remplir les différentes rubriques. Ces éléments doivent permettre d'éclairer le parcours du candidat qu'il soit associatif, occupationnel, dans un cadre scolaire ou professionnel. Ils permettent d'évaluer l'argumentation des compétences des candidats, la cohérence et une certaine authenticité des propos du candidat. Il est demandé aux candidats d'effectuer des liens entre son parcours, ses expériences, et ce que cela pourrait lui apporter pour la formation.

Il n'est pas demandé au candidat d'avoir une connaissance trop détaillée de la formation et de la profession. Il importe avant tout d'évaluer ce que le candidat a compris de la formation et du métier. Des échanges avec un ergothérapeute, la rencontre avec des étudiants lors de journées portes ouvertes par exemple sont conseillés.

La présence du candidat appelé pour l'oral est nécessaire. Le candidat doit se préparer à cet entretien.

Signature :

Christophe LEBON,

Chef d'établissement de l'établissement Institut
Régional de Formation En Ergothérapie